L' EMPLOI DU TEMPS

Août 2011

Programme Conciliation études-travail Sherbrooke >>>>>>>>>>>

Merci à nos employeurs conciliants! Voici l'édition « retour en classe et poursuite des études », Volet employeur, du bulletin de votre *Programme Conciliation études-travail de Sherbrooke*.

Pourquoi s'intéresser de façon particulière à la poursuite des études durant la période estivale?

Près de 50 % des jeunes qui quittent l'école secondaire sans l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification prennent leur décision durant la période estivale[1]. Le principal motif d'abandon évoqué étant le travail rémunéré.

En tant qu'employeurs, voici quelques exemples de gestes que vous pouvez poser et ainsi faire une différence dans le choix des étudiants de poursuivre ou non leurs études :

- ⇒ s'informer s'il poursuit ses études;
- ⇒ s'informer de la date du début des cours;
- ⇒ rembourser une partie des frais de scolarité lorsqu'un étudiant-employé poursuit ses études;
- ⇒ organiser une fête pour marquer la fin du travail d'été et le retour aux études;
- ⇒ offrir une bourse lorsque l'étudiant-employé reçoit son diplôme ou qualification.

Vous êtes plus de 120 employeurs certifiés à faire partie de ce mouvement de solidarité sociale, offrant 230 milieux de travail conciliants aux étudiants de Sherbrooke. À vous tous, vous embauchez 2 752 étudiants, soit 634 de niveau secondaire et 2118 au post secondaire.

Toutefois, le nombre de jeunes qui travaillent durant la période estivale augmente, c'est pourquoi « rester à l'école, poursuivre ses études », c'est une idée qui fait son chemin.

[1] Source : Campagne estivale « Faut s'en parler », CSRS, 2011

Thank you to all our certified employers! Here's a special back to school newsletter edition, specifically aimed for certified employers with the *Sherbrooke School/Work Balance Program*.

Why focus on school perseverance during the summer period?
Nearly 50% of youth who leave high school without a diploma or other qualifications make their decision during the summer months[1] and paid work is often cited as a reason explaining their choice to leave school.

As employers, here are some examples of actions that can make a difference for students in their choice to return to school and pursue their studies:

- ⇒ ask your students-employees about their back to school plans;
- ⇒ ask when their first day back to school is;
- ⇒ repay a portion of tuition for student-employee pursuing their studies;
- ⇒ throw a party with your student-employees to mark the end of summer and the return to school;
- ⇒ offer a scholarship if the student-employee receives a diploma or qualification.

In Sherbrooke, you are part of a social solidarity movement that includes over 120 certified employers, translating into 230 workplaces where the Program is implanted. In total, you hire 2,752 students, of which 634 come from the high school sector and 2118 form the post secondary sector.

However, as the number of young people working during the summer increases, making sure they all find their way back to the classrooms is an idea whose time has come.

[1] Source : Campagne estivale « Faut s'en parler », CSRS, 2011

Bravo à Isabelle Fauteux et Luc Manseau qui se sont engagés, sans hésitation, comme employeurs conciliants en juillet dernier, pour la pharmacie affiliée à Uniprix située dans l'arrondissement de Fleurimont.

Programme Conciliation études-travail de Sherbrooke School Work Balance Program
Marie-hélène Boucher, coordonnatrice, coordinator 819 563-1600, poste 103
conciliationet@csrs.qc.ca www.jechoisismonemployeur.com www.facebook.com/cetSherbrooke